



## Le plan à plus de 2 milliards d'euros pour aider les jeunes précaires

**SOCIAL** Ambition portée par Emmanuel Macron pour la fin du quinquennat, la future Garantie jeunes universelle n'attend que les derniers arbitrages pour voir le jour. Les principes, la cible et les contours du dispositif, qui couplera allocation mensuelle et accompagnement intensif pour les moins de 26 ans en grande précarité, ont été arrêtés. Reste à trancher le rythme de montée en charge à partir de 2022. Le dispositif concernera plus d'un million de jeunes – ni en emploi, ni en formation, ni en études, ou travailleurs précaires. L'Etat devrait y consacrer plus de 2 milliards supplémentaires par an. // **PAGE 3**

### FRANCE

# Un plan à plus de 2 milliards d'euros pour 1 million de jeunes





## SOCIAL

### Le gouvernement a bien avancé sur les principes, la cible et les contours de la future garantie jeunes universelle.

Elle vise à rendre autonome plus d'un million de moins de 26 ans par an, en leur assurant jusqu'à 500 euros d'allocation mensuelle.

Alain Ruello  
@AlainRuello

Gouvernement cherche appellation grand public et pérenne pour marquer fin de quinquennat ! La future garantie jeunes universelle qu'il a concoctée n'a pas encore trouvé son nom – la dénomination actuelle ne convenant guère – mais ses principes de base, sa cible et ses contours, eux, font l'objet de plusieurs options qui n'attendent plus que les arbitrages d'Emmanuel Macron, pour une annonce possible dans la foulée des élections régionales.

Ambition portée par le chef de l'Etat et présentée comme la réponse, en mieux, à l'extension du RSA aux moins de 25 ans réclamée à gauche, le dispositif est censée prendre son envol en 2022, en surfant sur l'ensemble des mesures du plan « 1 jeune 1 solution » lancé l'été dernier à la faveur de la crise du Covid.

La vitesse de la montée en charge, qui reste à trancher, doit conduire en rythme de croisière à consacrer plus de 2 milliards supplémentaires par an au bénéfice de plus d'un million de moins de 26 ans : trois quarts – les plus en difficulté – du million de ceux qui ne sont ni en emploi, ni en étude ni en formation, les « Neets », auxquels s'ajouteraient 300.000 qui travaillent de façon précaire.

#### Rôle majeur pour Pôle emploi

A l'Assemblée, le 18 mai dernier, la ministre du Travail, Elisabeth Borne, s'est montrée plus précise, en avançant le chiffre de 1,4 million. « Ce qui fait à peu près 12 % des jeunes de 18 à 25 ans [...] C'est bien le sens du travail qui est en cours, au-delà de tous les dispositifs qui sont en place », a-t-elle ajouté selon l'AEF. Le changement d'échelle s'annonce majeur : récemment élargie à la faveur de la crise, la garantie jeunes actuelle déployée par les Missions locales en cible 200.000. Pôle emploi est donc censé jouer un rôle majeur en renfort, ce qui risque de poser la question de ses effectifs déjà fort occupés.

Conçue comme un dispositif chapeau à ce qui existe déjà, la garantie jeunes universelle s'appuiera en effet sur deux jambes : une allocation allant jusqu'à 500 euros pour que le jeune puisse être libéré des préoccupations matérielles, couplée à un accompagnement très intensif. Pour le nourrir, la panoplie des services va être revue, avec une bonne place à la formation, et fera l'objet d'un cahier des charges.

#### Contrat signé par le jeune

A charge pour le conseiller qui suivra le jeune de piocher dedans ce qui lui semble le plus adapté à son profil – le principe de la mise en situation professionnelle sans tarder de la garantie jeunes ne convient pas à tous, par exemple – quitte à changer

de pied en cours de parcours si la solution initiale ne s'avère pas la bonne. Tout cela devant faire l'objet d'un contrat signé par le jeune et la structure d'accompagnement.

Encore faut-il disposer de suffisamment de conseillers pour que la promesse ne se transforme pas en mirage. Pôle emploi réclamerait un renfort d'effectifs à hauteur de 1.500 postes en CDI. A ce stade, les projections prévoient que 15 %, soit 300 millions, des 2 milliards en rythme de croisière, servent à renforcer les moyens d'accompagnement des opérateurs de la future garantie jeunes universelle. Le solde, c'est-à-dire 1,7 milliard couvrirait le versement des allocations.

Pendant combien de temps ? C'est, en plus de celle de l'appellation, l'une des questions qui reste à trancher. Certains plaident pour ne pas fixer de borne. A contrario, d'autres estiment que 24 mois, comme dans le cas du Parcours contractuel d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie présentent un horizon suffisant pour rendre un jeune autonome professionnellement. Imposer une limite serait aussi un marqueur politique par rapport au RSA, filet de sécurité distribué sous conditions de ressources sans limite temporelle.

Autre question en suspens, plus symbolique : comment la future garantie jeunes universelle fera-t-



elle son entrée dans le Code du travail ? Un temps privilégié, l'option d'une adaptation réglementaire semble avoir laissé la place à celle d'une inscription dans la loi, possiblement dans le cadre du projet de loi en préparation sur l'autonomie. Attendu à la rentrée mais aux contours encore flous, le texte réserverait une place à ce futur droit pour mieux en renforcer la portée intergénérationnelle.



#### À NOTER

Prolongée jusqu'à fin décembre, l'aide de 4.000 euros maximum pour l'embauche d'un handicapé a permis 11.611 recrutements depuis son lancement, près des deux tiers en CDI, le solde en CDD d'au moins trois mois.



Pôle emploi réclame un renfort de 1.500 conseillers en CDI pour déployer la garantie jeunes universelle auprès des jeunes travailleurs précaires. Photo Stéphane Audras/RÉA

